

## 5<sup>E</sup> INFORMATION 2021 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération suisse de natation en vous adressant notre lettre d'information 5/2021. Veuillez également vous rendre régulièrement à la page web de la fédération.

### ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS / ASSEMBLEES SPORTIVES 2021

Ce samedi, l'Assemblée des délégués et les assemblées sportives ont eu lieu par courrier. Avec un bon taux de participation d'un peu plus de 70% des votes, toutes les propositions du comité central ont été approuvées par les délégués.

Tous les candidats, qui devaient être élus par l'Assemblée des délégués, ont été élus à une très large majorité de voix, voire à l'unanimité. Toutes nos félicitations et d'ores et déjà un grand merci pour votre engagement. Nous vous remercions également pour notre réélection en tant que co-Présidents et la confiance témoignée à notre égard.

Lors de l'assemblée sportive de waterpolo, Lucas Bächtold a été élu directeur sportif Water Polo avec 85 voix pour et 46 voix contre.

Lors de l'assemblée sportive d'Artistic Swimming, Patricia Fahrni et Markus Thöni ont été élus co-directeurs. Ce duo a obtenu 68 voix, Vanessa Ducoloné en a quant à elle obtenu 38.

Philippe Walter, directeur sportif Natation et Patrik Gisel, directeur sportif Diving ont été confirmés dans leurs fonctions.

Le recours concernant l'admission de l'école de natation Egelsee a été approuvé avec 74% de voix pour. Cela signifie que l'école de natation Egelsee est acceptée en tant que membre B de la fédération. Soyez les bienvenus !

Tous les résultats des élections peuvent être consultés sur la page web de la fédération.

Le poste de directeur/directrice des finances reste toujours vacant.

Mis à part cela, le comité central est au complet.

Outre la poursuite de la consolidation financière de la fédération et l'élaboration d'une stratégie financière, le code de procédure juridique et la poursuite de la professionnalisation de la fédération seront également des thèmes prioritaires. Lors d'une séance spéciale en septembre, le comité central détaillera étapes par étapes les objectifs fixés pour les quatre années à venir.

## **MESURES DE STABILISATION 2021**

Dans la lettre d'information n°4 du 12 avril 2021, nous vous avons informé des **mesures de stabilisation 2021**. Dans cette nouvelle enveloppe, la fédération dispose d'un total de près de CHF 8,5 mio. Cette mesure vise à atténuer les **dommages financiers nets** causés par le Covid-19.

La fédération a rédigé un concept concernant les mesures de stabilisation 2021 que vous pouvez également trouver sur notre site web.

Selon les directives de Swiss Olympic, le montant susmentionné sera disponible en deux tranches égales. (4,2 mio. chacune)

La tranche 1 est prévue pour la période du 1er janvier 2021 au 30 avril 2021 et la tranche 2 pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les ayants droit sont mentionnés dans le concept de stabilisation susmentionné.

Pour la tranche 1, la demande devrait être faite en particulier par les ayants droit dont les dommages financiers nets pour ladite période sont supérieurs à CHF 20'000.-.

**Seuls les dommages nets subis en 2021 peuvent être réclamés.**

**Veillez également vous référer aux Q&A sur le site de Swiss Olympic qui sont régulièrement mises à jour.**

Les formulaires nécessaires pour la requête se trouvent sur notre page web.

**Le délai pour l'annonce des dommages nets de la tranche 1 est le 20 mai 2021.**

En raison du délai très court et de l'importance des dommages annoncés, le travail administratif du traitement des dommages sera effectué par la fiduciaire Aeberli Treuhand AG à Zurich.

Merci d'envoyer vos requêtes complètes par courrier à l'adresse suivante :

Swiss Aquatics  
c/o Aeberli Treuhand AG  
Case postale  
8034 Zürich

ou par e-mail à

[Swiss-aquatics@aeberli.ch](mailto:Swiss-aquatics@aeberli.ch)

**Seules les requêtes complètes et correctement signées seront traitées.**

Tous les **documents de base** concernant les mesures de stabilisation 2021 sont disponibles sur le site web de Swiss Olympic sous la rubrique [Swiss Olympic - Stabilisierungspaket 2021](#).

Veillez consulter régulièrement le site de notre fédération et les différentes informations sur les mesures de stabilisation 2021 afin d'être toujours bien informé.

## SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 24 AVRIL 2021

Lors de sa séance du 24 avril 2021, le comité central a pris note des résultats des votes de l'Assemblée des délégués et des assemblées sportives et a accueilli les directeurs/directrices sportifs nouvellement élu(e)s au sein du comité.

Le sujet principal de la séance était le concept des mesures de stabilisation 2021 qui a été discuté par le comité central et approuvé dans sa forme actuelle.

Veillez noter que la date de l'Assemblée des délégués 2022 a dû être reportée. La prochaine Assemblée des délégués et les assemblées sportives ordinaires auront lieu le **30 avril 2022** à la Maison du Sport à Ittigen. En effet, aucun club n'a accepté d'organiser l'Assemblée et la Maison du Sport ainsi que l'hôtel de Berne sont déjà occupés à la date initialement prévue.

Avec nos meilleures salutations



Dr. Ewen A. Cameron  
Co-Président



Bartolo Consolo  
Co-Président



Michael Schallhart  
Secrétaire général